



Association MATOUS LANDES

1427, Chemin de Thore

40000 Mont-de-Marsan

Tel: 06.72.84.77.06

Blog : <http://matouslandes.canalblog.com/>

Email: matous-landes@sfr.fr

N° 20/Matous Landes/2013

Pièces jointes : Demande de remboursement aliments pour chat.

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUILLET 2013</p>
--

Les membres du Conseil d'administration de l'association Matous-Landes se sont réunis en assemblée, le mardi 23 juillet 2013 à 15h, à Benquet.

Participants :

Membres : Monsieur Dominique Martin, président ; Monsieur Charles Gratien, trésorier ; Monsieur Jean-Raymond Bonnaud, secrétaire ; Madame Annie Labayen, chargée des adoptions ; Madame Marianne Minier, présidente d'honneur.

Excusés : Madame Isabelle Lemaitre, vice-présidente ; Madame Michèle Maurice, responsable de la délégation de Mimizan ; Madame Christiane Morlaes, responsable de la délégation du Pays Tarusate.

Invités : Monsieur et Madame Bernard Vandembrouck.

Ordre du jour :

- 1/ Bilan financier du 1er semestre.
 - 2/ Financement de l'alimentation des colonies de chats.
 - 3/ Convention avec les communes de Geaune et Mugron.
 - 4/ Point de situation de notre demande de délivrance des reçus fiscaux.
 - 5/ WE adoptions fin août.
 - 6/ Divers.
-

Dominique Martin ouvre la séance à 15h15 en présentant l'ordre du jour.

1/ Bilan financier du 1er semestre :

Recettes réalisées ou attendues :

Comptes : 8007.59€

Convention : 4182.80€

Dépenses prévisibles :

Adoptions 2012 – 2013 : 2336€

Bons engagés et non facturés : 2585€

Avoir réel au 22 juillet : 7269.39€

Conventions :

Mont-de-Marsan : 20 chats stérilisés / 75

Crédits à venir : 1500€ - 168€ = 1332€ si 55 chats sont stérilisés d'ici la fin de l'année.

Dax : 85 chats stérilisés / 115

Crédits à venir : 2300€ si 30 chats sont stérilisés d'ici la fin de l'année.

Tartas : 37 chats stérilisés / 45

Crédits à venir : 900€ - 349,20€ = 550,80€ si 8 chats sont stérilisés d'ici la fin de l'année.

Quelques données :

48 adoptions

243 bons émis dont 196 réalisés et payés

11167,50€ de dons depuis le 1^{er} janvier sur 15000€ prévus pour l'année.

Le trésorier fait observer que les dépenses sont en augmentation par rapport aux exercices précédents. Le bilan présenté montre que les engagements pris peuvent être financés en 2013. Le président rappelle que la participation financière reçue des municipalités dans le cadre des conventions nous oblige à réaliser un nombre convenu de stérilisations. Pour le cas de Mont-de-Marsan, les 20 stérilisations réalisées sont nettement en dessous des engagements. Il est possible que l'action menée sur l'agglomération depuis plus de 10 ans explique ce ralentissement.

2/ Financement de l'alimentation des colonies de chats.

Le président présente la situation : Le 2 juillet 2009, nous avons adressé à la municipalité de Mont-de-Marsan la liste des 11 points de nourrissage que nous alimentons quotidiennement. Sur le terrain, ces points de nourrissage sont signalés par des affichettes. Depuis plusieurs années, une partie des croquettes achetées par Maryline lui était remboursée. Depuis, plusieurs membres de l'association ont demandé et obtenus pour certains ce même principe de remboursement.

Le principe d'alimenter des chats libres peut se retourner contre l'association dont l'objectif premier est de limiter la prolifération des chats par stérilisation. Autant, il peut se comprendre que l'alimentation de colonies de chats stérilisés soit complémentaire des actions de Matous-Landes, autant, l'alimentation de chats non stérilisés est contraire à nos statuts. C'est pourquoi il est décidé d'encadrer cette action par les moyens suivants :

Une demande type de remboursement sera établie en début d'année. (Voir modèle joint.)

Ces remboursements sont réservés aux membres de l'association. Comme par le passé, les points de nourrissage sont matérialisés par affichettes et déclarés en mairie. Les chats non stérilisés devront l'être dans l'année. Ces remboursements ne seront accordés que si le budget consacré aux frais de stérilisation est assuré pour l'année en cours.

Soumise au vote, cette décision est prise à l'unanimité et rentre dès ce jour en application.

3/Convention avec les communes de Geaune et Mugron.

Deux projets de convention sont présentés aux maires de ces municipalités et nous attendons la décision des conseils municipaux.

4/Reçus fiscaux :

Nous avons été entendus le 16 juillet à Bordeaux par le collège territorial de second examen. Nous recevons un courrier du 19 juillet 2013 qui confirme l'avis négatif d'autoriser à emmètre des reçus fiscaux. Dans les semaines à venir, après une fine analyse de la situation, nous déciderons ou non de saisir le tribunal administratif.

5/WE adoption

Afin de favoriser l'adoption d'une vingtaine de chats et chatons actuellement détenus en famille d'accueil, il est décidé d'organiser un WE Adoption les 24 et 25 août.

Pour cela, il sera réalisé une plaquette en couleur contenant les annonces et déposée chez les vétérinaires dans la semaine précédente. Des affichettes seront mises en place dans les commerces et des annonces seront faites dans les médias. Le blog, rubrique adoption, sera mis à jour en correspondance avec les plaquettes.

Chronologie :

Mercredi 14 août : limite d'envoi des photos précisant : Sexe. Date de naissance. Lieu ou le chat est visible. Tel du contact. A adresser par message sur matous-landes@sfr.fr

Vendredi 16 août : Réalisation et ventilation des plaquettes et affiches.

Jeudi 22 août : annonce dans sud-ouest landes

Samedi 24 et dimanche 25 août : annonce France-Bleu et panneaux lumineux sur Dax et Mont-de-Marsan

6/ Divers :

Marianne Minier demande de contacter les vétérinaires pour retirer son numéro de téléphone personnel des fichiers.

Monsieur et Madame Vandembrouck ont quitté la réunion au cours de l'étude du point N°2.

La séance est close à 17h.

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier